L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 FEVRIER 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 19 FEVRIER.

☞ Le lecteur trouvera à la deuxième page les nouvelles qui ont paru dans notre édition d'hier soir, ainsi que les annonces de ventes par le shérif, les départs de steamers et de navires, &c.

Vente par le shérif de Jefferson.

Demain samedi, 20 courant, à la porte de la maison de Cour, sur l'Avenue du Canal, entre les rues Hampton et Seconde, dans la ville de Carrollton, à 10 heures, des propriétés foncières de la succession de Jean P. Fourniquet. Voir les détails dans l'annonce insérée sur l'autre page.

Bateaux partant aujourd'hui vendredi

Pour Port Hudson et Baton Rouge. — Le J. H. RUSSELL, capitaine S. Hene; commis B. Barker, à 10 heures A. M.

Pour le Bayou Lafourche—La BELLE CREOLE, capitaine W. Long; commis J. A. Purcell, à 4 heures de l'après-midi.

Pour Baton Rouge—Le JENNIE ROGERS, capitaine Wm Kimball; commis S. Houston, à 5 heures de l'après-midi.

Nouvelles du Nord d'un jour plus récentes.

Occupation presque complète de l'Est Tennessee par les Confédérés—La situation à Knoxville, Chattanooga et Dalton—Nouvelles du Congrès de Washington—Nouvelles d'Europe—Marchés de New York.

Les journaux de St-Louis du 11 reçus par le bateau à vapeur *Empress*, contiennent les nouvelles suivantes, en outre de celles que nous avons déjà données dans notre édition du soir et que l'on trouvera à notre seconde page:

Est Tennessee.

Washington, 10 février—Des voyageurs arrivés de Knoxville rapportent que les communications avec Cumberland Gap ont été entièrement coupées. On rapporte que Tazewell est en possession de l'ennemi. La garnison a retraité avec quatre pièces d'artillerie à Cumberland Gap. Presque tout l'Est Tennessee est en la possession des rebelles. Cela ne doit pas exciter d'appréhensions car il faudrait 60,000 hommes pour prendre Knoxville, et l'armée fédérale. Le siege ne sera pas tenté. Le général Grant peut renforcer la garnison avec 20,000 hommes en 50 heures. Une division de l'armée du Cumberland est à portée d'entendre le canon de la garnison de Knoxville. Une autre division pourrait marcher au secours de la garnison en 24 heures.

La rivière entre Chattanooga et London est basse et plusieurs bateaux sont échoués. On a fait le trajet entre Chattanooga et Knoxville en 24 heures et demie. Le chemin de fer sera en bon état dans quelques jours: le parcours est de 90 milles de Chattanooga à Knoxville. La seule interruption sérieuse est le pont tunnel à London, dont la longueur est de 1,703 pieds. Il sera reconstruit dans 90 jours.

Il y a chaque jour de légères escarmouches dans le voisinage de Knoxville. La petite vérole fait des ravages alarmants dans cette ville. Knoxville est une place très forte; ses fortifications ne le cèdent qu'à celles de Murfreesboro.

On fortifie avec soin Chattanooga et ses approches et aucune force ne peut essayer un mouvement de flanc sans s'exposer à une destruction immédiate.

Les bruits de l'évacuation de Dalton, de Ringgold et de Tunnell Hill sont erronés et proviennent de ce que le détachement du colonel Brooks, envoyé en parlementaire, s'est trompé de chemin et a fait complètement le tour de ces places. Brooks nie être allé à Dalton. Il dit en avoir approché d'un mille et demi. Une partie des forces de Johnston a été détachée. Presque toutes les brigades du Tennessee et au moins deux tiers des régiments du Kentucky ont été envoyés au Sud sous Frank Cheatham dans le but ostensible d'aider à défendre Mobile.

Cleburne commande à Tunnel Hill. Le gros de l'armée rebelle est à Dalton avec Johnston, dont le quartier général est à Atlanta.

Il se passera quelque temps avant que l'armée de Grant puisse se mettre en marche; mais quand le moment viendra il y aura un grand choc.

Rumeur sur Richmond.

Une dépêche spéciale adressée au *Herald* le 9 du quartier général de la Virginie de l'ouest porte: on a reçu aujourd'hui à un de nos avant-postes une information importante. Elle a été apportée par un déserteur à cheval du corps de Harry qui dit qu'à son départ le bruit courait que l'on faisait partir les prisonniers du voisinage de Richmond, et que les autorités de cette ville avaient retenu les lettres et les journaux envoyés de Richmond à l'armée.

NOUVELLES DU NORD.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 8 février—Les nominations de brigadiers généraux ont été renvoyées par le Sénat, par la raison que la loi ne permettait qu'une nomination de plus et que le Président avait à désigner celui des quatre candidats qui remplirait la vacance.

Sumner a proposé l'amendement suivant à la Constitution:

"Partout dans les limites des Etats Unis, et dans chaque Etat et territoire toutes les personnes seront égales devant la loi, de manière que personne ne puisse avoir quelqu'un pour esclave."

Cet amendement obtiendra facilement les deux tiers du Sénat. La Chambre est plus douteuse.

Des bills rappelant toutes les lois pour la restitution des esclaves fugitifs et pour qu'il n'y ait plus d'objection contre les témoins à cause de leur couleur dans les Cours des Etats-Unis, ont été présentés par M. Sumner.

Une troupe considérable de colonistes doit partir bientôt de Cincinnati pour s'établir dans les parties du Kentucky, de la Virginie et même de l'Alabama, ravagées par les rebelles. De nombreuses demandes de semences pour les plantations du printemps prochain ont été adressées au département de l'agriculture.

La Chambre a voté des remerciements au général W. T. Sherman et aux officiers et aux hommes de son gouvernement pour leur marche de Memphis à Chattanooga et pour la part qu'ils ont prise à la bataille de ce nom.

Le bill de M. Orth, de l'Indiana, établit un département de l'industrie et constitue quatre bureaux, de l'agriculture, d'émancipation, des mines et d'émigration, respectivement, sous le contrôle d'un ministre du cabinet.

Le capitaine Brown, à Portsmouth, Virginie, a pris en charge 20,000 affranchis dans cette ville ou dans les plantations du voisinage.

On distribue seulement quatre mille rations par jour—seize mille nègres subsistent d'eux mêmes.

Du Kentucky.

Francfort, 8 février.

La résolution de M. Cleaveland pour acheter un portrait en pied d'Henri Clay, pour la chambre du Sénat, a passé.

Le Sénat s'ajournera le 15 du courant, pour se réunir de nouveau le 5 janvier 1865.

Affaires sur le Rapidan.

Washington, 8 février. — Des personnes venues des avant postes ce matin, disent que nos troupes en passant au gué de Ford ont trouvé les fossés à tirailleurs des rebelles occupés seulement par 25 hommes de piquet, lesquels ont jeté leurs armes et se sont rendus en déclarant qu'il n'y avait pas de forces rebelles dans un rayon de dix milles. En conséquence nos forces avancèrent en avant. Mais après une marche de 2 milles, elles reçurent le feu d'une batterie de 12 pièces de canon. Elles attaquèrent les artilleurs rebelles et parvinrent à les chasser de leur position, en leur faisant subir une perte considérable en tués, blessés et prisonniers. Nous avons perdu 35 hommes en cette affaire. La masse de notre infanterie retraversa alors le Rapidan, laissant après elle une force pour garder les fossés à tirailleurs jusqu'au retour de notre cavalerie qui était en opération sur divers points.

DE L'ARKANSAS ET DU TEXAS

Combat entre guérillas et déserteurs.

St. Louis, 8 février.—Le correspondant du *Democrat* lui écrit de Fort Smith que le capitaine Russell, prisonnier ici, dit que Pemberton commande maintenant à la Mobile.

La 3me de cavalerie du Wisconsin s'est rengagée et prendra le congé auquel il a droit dans quelques jours.

Une escouade de réfugiés texiens venue avec six jours du quartier du général McCulloch, fait le plus triste tableau des choses dans cette partie du Sud. Tout le pays au delà de l'armée rebelle, est un champ de bataille, et les engagements entre déserteurs et guérillas sont fréquents. En général les premiers ont le dessus. Ces réfugiés disent qu'il y aurait assez de recrues pour garder le pays si on pouvait y voir seulement la tête d'une colonne fédérale.

La cavalerie du Sénat occupe Benton à 30 milles au Sud de Little Rock.

De Caire et au dessous—La grande expédition de Sherman—Attaque contre un steamer.

Caire, 8 février—Le steamer *J. J. Roe* avec une large cargaison de sucre, de mélasse, et avec 127 balles de coton, pour St. Louis, est arrivé ici aujourd'hui.

Des avis particuliers de Vicksburg, du 1er courant, disent que l'expédition [illegible]

Il y a beaucoup de cas de petite vérole dans le Ile de l'Illinois, mais on a pris des précautions pour empêcher la propagation de la maladie.

Le temps était beau. Le steamer Wm Wallace, ayant le 21e du Missouri à bord, a été attaqué par les guérillas quand il passait à l'île No 10, le 28 janvier. Près de cent coups de feu ont été tirés en 10 minutes. Un homme a été tué et deux autres ont été mortellement blessés. Quatre autres ont été blessés grièvement. Le steamer Arago a aussi été attaqué le 27. Il a reçu 300 balles, mais personne n'a été atteint.

Il arrive chaque jour à Memphis de 50 à 75 déserteurs rebelles par jour. 150 sont venus en un seul jour.

On dit que plusieurs centaines de guérillas rôdent sur les derrières du fort Pillow.

LA RESOLUTION DE M. SUMNER POUR AMENDER LA CONSTITUTION.

On avait annoncé, par erreur, l'adoption au Sénat, de cet amendement à la Constitution. Dans la séance de 10 février, M. Turnbull, du comité judiciaire, a fait un rapport contraire à l'amendement de M. Sumner, qui met sur le même pied d'égalité tous les hommes devant la loi, de manière à ce qu'une personne ne puisse en garder une autre comme esclave. Mais le même M. Turnbull a rapporté divers bills pour pourvoir à l'abolition de l'esclavage au moyen d'une législation d'Etat.

MARCHES DE NEW-YORK.

New-York, 10 février P. M.— Le coton est lourd à 82 c pour le Middling.

Farine—Le marché s'est formé à une légère hausse, $6 50 à $7 pour l'extra et $7 et $7 50 pour les marques du commerce.

Whisky—Calme et incertain à 80 et 86.

Porc—Plus ferme et en bonne demande, 11,000 barils de mess, ont été vendus, livrables ce mois-ci à l'option de l'acheteur, à $19 75 et 500 barils, livrables en mars, à $20 37 1/2.

Bœuf—Marché moins actif.

Argent—Marché facile. Le taux général est 7 p. 0/0.

Les sterling sont lourds à 174 pour le papier de première classe.

Or—Le marché s'est ouvert à 59 1/2, est tombé à 58 5/8 et a fermé à 58 1/2 et 59 1/4.

Nouvelles d'Europe,

Arrivée du steamer *City of Cork*

New York, 10 février.—Le steamer *City of Cork*, parti de Liverpool le 25 et de Queenstown le 26 janvier, est arrivé ici. Ce qui suit est extrait des journaux de Cork du 25:

Brelston, 23 janvier.—Un conflit entre les insurgés, sous Kossock, et les Russes, a eu lieu le 18, dans les environs de Cornstocht. Plusieurs wagons chargés de Russes morts et blessés sont arrivés dans cette ville.

Francfort sur le-Mein, 23 janvier.—Dans sa séance d'hier la diète a discuté la question du retrait des réserves autrichiennes et prussiennes du corps d'exécution. Il a été résolu que les réserves des troupes fédérales seraient maintenues.

Berlin, 23 janvier.—Un débat sur le budget tel qu'il a été amendé par la Chambre des Députés, a eu lieu aujourd'hui à la Chambre haute. L'amendement a été rejeté par une forte majorité, et le budget du gouvernement a été adopté par 58 contre 17.

Vienne, 23 janvier—Un debat très animé s'est élevé aujourd'hui au comité de finances de la chambre basse du Reichstadt, sur le crédit demandé par le gouvernement pour couvrir les dépenses encourues pour les opérations militaires dans le Schleswig. Le comte Reichberg, qui a parlé au nom du gouvernement, est entré dans une explication historique de la position de l'Autriche sur cette question. On n'a pas tout le compte rendu des débats, attendu que le procès-verbal de la séance n'est pas publié.

La culture du coton en Louisiane.

La destruction par les gelées de la plus grande partie des vieilles souches de cannes à sucre et la détérioration d'une partie du plant mis en réserve ont déterminé un grand nombre d'habitants à tenter cette année des essais de culture de coton dans des terres jusqu'ici affectées exclusivement à la canne à sucre. Il est, en effet très difficile à ceux qui n'ont pas assez de plant de cannes de s'en procurer à temps pour la récolte de 1861. D'un autre côté, les prix élevés du coton offrent une tentation assez forte pour que les habitants consentent à courir les risques d'un changement de culture. Les terres de la basse Louisiane sont aussi propices à la bonne venue du coton que les terres de la plupart des Etats cotonniers, et il y a vingt-cinq ans on s'était déjà livré sur le bayou Lafourche à la culture du coton sur une assez grande échelle. La raison qui a fait abandonner ce genre de culture, c'est le risque trop grand que font courir à la récolte les pluies de juillet et d'août. Ces pluies font tomber le coton ou pourrir les grabeaux, et ne permettent guère de compter sur une récolte complète qu'une année sur quatre. Les conditions climatériques n'ont pas changé: mais le coton se vendant sur le marché de la Nouvelle Orléans 75 cents au lieu de huit ou dix, il est clair que l'habitant se tirera toujours d'affaire s'il sauve un quart de sa récolte. Que l'essai soit provisoire ou définitif, il est certain qu'il aura lieu, cette année, sur beaucoup d'habitations de la côte. Nous croyons donc que nos lecteurs de la campagne liront avec intérêt ces renseignements sur la culture du coton que contient la lettre suivante. Elle nous est adressée par un habitant qui paraît avoir des connaissances spéciales sur la matière.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs les Editeurs,

De toutes parts j'entends dire que nos riches habitations de la Basse Louisiane vont subir une transformation de culture, et que nos planteurs sucriers sont généralement disposés à substituer le coton à la canne. Si la chose est exacte, je crois être utile à la communauté en vous priant de vouloir bien insérer dans les colonnes de votre estimable journal les quelques observations que ma vieille expérience de planteur cotonier m'a mis à même de constater sur ce genre de productions.

En principe, je dirai que toutes les terres qui ont produit exclusivement du sucre, peuvent être considérées comme terres neuves pour la culture du coton. Cette dernière n'exige pas comme celle de la canne un labour à fond. Aussi les terres sablonneuses sont-elles les plus faciles à exploiter; mais par contre leur rendement est moindre que celui des terres mêlées et surtout que celui des terres fortes qui donnent beaucoup et offrent une plante plus résistante aux atteintes du vent.

Mais le sol, pour chacun est ce qu'il est, et il est impossible d'en changer la nature, l'attention du planteur doit au moins se porter sur le choix de la graine qu'il faut lui confier.

La meilleure de toutes vient du Petit Golfe et en porte la désignation.

Après elle, les graines des paroisses Concordia et Pointe Coupée sont ce qu'il y a de mieux. Dans ces deux localités, les habitants ont en effet pour usage de renouveler leur graine de semence tous les deux ou trois ans, et s'approvisionnant à la source même du Petit Golfe.

La graine de Ouest Baton Rouge rend encore assez mais celles des terres hautes ou pinières et de la basse Louisiane ne conviennent nullement chez nous. Ces dernières ne produisent que de petits grabeaux, noirs en grande partie, donnant un coton défectueux, peu abondant et fort court en soie. En un mot chez elles il y a dégénérescence.

L'époque la plus convenable pour l'ensemencement des terres part du 10 mars et peut se compter jusqu'au 10 mai. Après quoi, il est généralement trop tard pour espérer faire une récolte productive.

La plante demande à ne pas être molestée par la pioche et l'habitant doit veiller à ce que son atelier soit on ne peut plus soigneux à ce sujet. D'une simple blessure de l'épiderme dépendent la venue et le rendement du grabeau.

Il est également indispensable d'isoler les pieds de coton, c'est à dire de les laisser seuls. Ma vieille pratique m'a prouvé le fait, malgré les assertions de ceux qui soutiennent que 3 pieds réunis poussent dans de meilleures conditions. Aussi conseillerai-je de planter entre 6 et 7 pieds d'intervalle et à 2 1/2 pieds de distance, de façon à ce que le coton puisse subir un large développement.

Si vous croyez, Messieurs les Editeurs, que ces quelques conseils puissent être utiles à ceux qui veulent faire du coton cette année, je m'estimerai heureux d'avoir pu contribuer à leur réussite. Du reste la question est trop palpitante d'intérêt pour que d'autres que moi ne s'en occupent, et à ce titre vous ne pouvez manquer de leur prêter l'appui de votre publicité s'ils ont de plus sûrs moyens pour atteindre le but.

Recevez, MM. les Editeurs, l'assurance de ma parfaite considération.

UN VIEIL HABITANT.

Paroisse St. Jacques, 14 février 1864.

LE SERMENT DES ELECTEURS—Le brigadier général Shepley, gouverneur militaire de la Louisiane, désigne, dans un avis inséré plus loin, les bureaux où s'administrera le nouveau serment exigé des électeurs. Il annonce également que ceux-ci peuvent prêter le serment dont il s'agit, le jour même de l'élection, entre les mains des commissaires.

Arrivée du steamer Yazoo.

Le steamer de la malle des Etats Unis Yazoo, capitaine Couch, parti de New York dans la soirée du 10 courant, est arrivé hier soir vers minuit dans notre port avec un chargement assorti, $30,000 en espèces et les malles.

Le 15 février, à 4 heures du soir, l'Yazoo a aperçu à 10 milles nord de Sombrero Light House les steamships Arago et Continental, expédiés pour le Nord.

Dans la matinée du 16, à la hauteur de Tortugas, il a été accosté par un bateau du navire des Etats Unis San Jacinto, croisant dans ces parages.

☞ Les nouvelles apportées par le steamer *Yazoo*, ont toutes été devancées par les nouvelles reçues de l'Ouest. Cependant les journaux de New York nous offrent quelques détails intéressants que nous publierons dans notre édition du soir.

Voici la liste de ses passagers:

H A Warneken, C Etzel, Mlle Scott, colonel T L D Perkins, Geo W Tewksbury, Odis D Frank Bush, Mlle Bach, Mr Gates, H W Foward, E Pearson, lieutenant Willis Gardner, G W Cahn, M W M Cheesy, A G Ferris, MMlles Mars, Joseph Saints, G M Taylor, Mr Hell, Mr McLane, C A Kellastin, Mme G S Gregory, Mlle Gregory, lieutenant Seede, Mme Mary Ann Miller, Mlle Rosena Miller, Elizabeth Brooker, John Mountfort, G O Kroeger, Jos Cornelle, M Baux, H W Moulton, C M Mattison, M Gougler, Mr Green, G Cahier, E Stamford, P D Vellerets, J Walsh, Catherine Lespes, Mme Agnes Donaldson, Frank G Hartings, W T Hollings, E Mumford, Edwin Hedley, F C Lessees, M D., capitaine E E Shelton.

L'EXPEDITION DE JAMES RIVER.

Le but de cette expédition était de surprendre le faible détachement de confédérés, posté au pont de Bottom, puis de pousser jusqu'à Richmond et de tenter par un coup de main audacieux, de libérer les prisonniers Fédéraux détenus dans cette ville.

Dernières nouvelles du Nord.

Dans la seconde édition du *Commercial Advertiser* du 10 au soir, nous trouvons les dépêches suivantes:

DE LA CALIFORNIE.

Inconstitutionnalité de la loi sur le vote militaire.

San Francisco, mardi, 9 février. La Cour suprême de Californie a décidé que la loi qui permet aux soldats de voter est inconstitutionnelle.

MOUVEMENT D'ESPECES.

San Francisco, 9 février—Le steamer Sierra Nevada, venu des ports du Mexique, avec $250,000 et 300 passagers, est arrivé ici aujourd'hui.

PANIQUE A RICHMOND.

Une dépêche spéciale adressée de la forteresse Monroe à l'*American* de Baltimore, trace le tableau suivant de l'effet produit dans la capitale confédérée par l'apparition de l'ennemi sur les bords du Chickahominy:

"Le bateau parlementaire confédéré *Shultz* portant le commissaire Ould, est arrivé dimanche à City Point. Il a ramené aussi M. Brengle de Frederick (Maryland) qui avait été fait prisonnier le 20 juin dernier, à Middletown, où il remplissait les fonctions d'assistant de la commission sanitaire, et M. G. W Langley, de Baltimore, employé au service de ladite commission et pris dans les environs de Chancellorsville, le 27 novembre. Ces deux messieurs ont été mis en liberté, grâce à l'intervention du révérend M Pebrokey.

"Ils racontent que la plus grande surexcitation a régné à Richmond, depuis samedi à minuit jusqu'au moment de leur départ, dimanche dans l'après midi.

"Samedi, un peu avant minuit, les cloches de la ville ont été mises en branle, et aussitôt les rues se sont remplies d'habitants criant: "Aux armes! Les Yankees! Les Yankees arrivent! Les Yankees sont à nos portes!" Les Home Guards se sont aussitôt rassemblés et bientôt on n'entendit dans toutes les directions que le pas d'hommes armés. L'artillerie roulait par les rues, les femmes et les enfants couraient çà et là en proie au désarroi, et ne contribuaient pas peu à augmenter la confusion générale. On a rarement vu une semblable panique à Richmond.

"Dimanche matin, la surexcitation n'avait rien perdu de son intensité. Les miliciens se dirigeaient en toute hâte vers les fortifications qui entourent la ville, et des citoyens armés furent préposés à la garde des prisonniers qui étaient dans une anxiété facile à comprendre, sur ce qui se passait.

"On apprit bientôt qu'une forte colonne fédérale, composée de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie avait paru au pont de Bottom, à dix milles de Richmond, et qu'il menaçait la capitale confédérée. L'alarme la plus grande ne cessa de régner pendant toute la journée, et quand les prisonniers partirent, les cloches sonnaient encore à toutes volées.

"Les bruits les plus contradictoires couraient dans la ville. L'impression générale était qu'un corps de huit à dix mille hommes de cavalerie n'éprouverait que peu de difficulté à entrer dans Richmond, à délivrer les prisonniers, à détruire les forts et les monuments publics, puis à opérer sa retraite dans la Péninsule, avant que des forces suffisantes pussent être réunies pour porter secours à la faible garnison de la ville. Quelques jours auparavant les troupes, cantonnées dans les environs, au nombre de quatre à cinq mille, avaient été rejoindre en toute hâte l'armée de Lee, pour repousser un mouvement projeté par le général Meade.

"Lundi, un courrier est arrivé à City Point, et a apporté des journaux du matin qui constatent que le calme était revenu à Richmond, en apprenant que les Yankees se retiraient et qu'ils abandonnaient entièrement leurs projets d'attaque."

CHRONIQUE LOCALE

COUR PREVOTALE—Juge Atocha—Joseph Polite et Kate Baker, accusés d'avoir fait boire le soldat L. Johnson et de l'avoir volé pendant son sommeil, ont été renvoyés de la plainte. Il y avait doute quant au vol et au coupable.

Anesta Garman, qui avait enlevé un habit et déserté le 1er régiment d'hommes de couleur de la Lne., a été envoyé à Tortugas pour trois ans.

Geo Lewis, soldat de couleur, a été condamné à trois mois de détention au workhouse.

J. Robinson, ayant déserté sa compagnie pour s'enrôler dans un autre régiment afin d'avoir la prime, a été condamné à cinq ans de travaux forcés à Tortugas. Il traînera en outre le boulet.

Aaron Mills, soldat de couleur, qui, dans un état d'ivresse, a fait feu sur un soldat chargé de l'arrêter, a été condamné à quinze ans de travaux forcés à Tortugas. Il traînera en outre le boulet.

Propriétés non enregistrées.—On trouvera plus loin un avis du nouveau maire de la Nlle Orléans, par intérim, M. Stephen Hoyt, par lequel le public est invité à fournir au Conseil tous documents relatifs aux propriétés non enregistrées dans les archives de la ville et qui, de fait lui appartiennent puisqu'elles ne sont pas possédées au nom de personne. Une commission de 5 pour cent est allouée pour de pareilles découvertes; mais elle ne sera due que lorsque la corporation aura obtenu des titres légaux. Cet avis n'est autre que la mise en vigueur de l'ordonnance du 29 juin 1856, approuvée par le maire John L. Lewis.

Ant. Lanata—M. Ant. Lanata, 9 et 11, rue Jefferson, a reçu un envoi d'amandes, de café, de champagne, de sardines, de morue et de fromage.—Voir aux annonces.

FEUILLETON:

L'HOTESSE DU CONNETABLE.

XV

LE JUSTICIER.

L'enthousiasme chevaleresque qui animait les traits du roi se communiqua à tous les assistants, et une acclamation générale applaudit à ces généreuses paroles.

L'avocat général Guérin ne se tenait pas pour battu. Il s'approcha de François et lui dit:

—Vous avez accordé la vie à ces hérétiques entêtés, sire, mais devons-nous les garder prisonniers ou les laisser vagabonder par bandes sur les grands chemins, car ils n'ont plus ni feu ni lieu?

Le roi, embarrassé de cette question, hésita un instant, mais il vit presque aussitôt la jeune huguenote s'incliner devant lui.

—Ah! je vous retrouve enfin, ingrate fugitive, dit-il, tandis que son visage s'épanouissait.

—Sire! dit Clotilde pâle, mais résolue, un roi ne se montre pas clément à demi. Il ne suffit pas d'avoir accordé la vie à mes frères; il ne suffirait pas de leur rendre la liberté; il faut les renvoyer dans leurs vallées, rebâtir leurs maisons et replanter leurs vignes; sans cela vos paroles de paix et de pardon resteront stériles. La misère est de mauvais conseil, et M. le baron d'Oppède trouverait l'occasion, lui aussi, de prendre sa revanche.

François regardait d'un air indécis l'avocat-général Guérin, les conseillers raides et silencieux et les capitaines, mais lorsque ses yeux se fixèrent sur le président, il lui vit faire une si piteuse grimace qu'il ne put s'empêcher de rire.

—Tant pis pour M. Jean Meynier, dit-il, mais un galant gentilhomme ne saurait résister aux prières d'une si jolie fille. Assuérus a accordé la grâce des Juifs à Esther, et vous êtes plus belle qu'Esther, mademoiselle. Ces hérétiques retourneront dans leurs vallées et pourront y bénir votre nom.

—Oh! vous êtes bon et généreux, sire!

—J'y mets cependant une condition, Clotilde, continua-t-il en lui prenant courtoisement la main.

La jeune fille et Didier devinrent pâles comme la mort en échangeant un regard chargé d'angoisse, car ils pressentaient une menace terrible dans les affectueuses paroles de François Ier.

Il se pencha à l'oreille de Clotilde, et ajouta:

—Je vous garderai en otage, ma belle, et je vous donnerai pour geôlier M. de Montchenu.

XVI.

LE COMTE AURELIEN.

Deux jours s'étaient écoulés depuis la délivrance des vaudois et des huguenots. M. de Montchenu avait été chargé par le roi de veiller sur Clotilde; il l'avait conduite dans une petite cabane qui avait appartenu à la nourrice de madame Diane, voulant la soustraire aux regards curieux et aux langues hostiles des gens de la cour.

Ce rustique logis, tout verdoyant de plantes grimpantes, était caché derrière un rideau de saules, au milieu d'une petite île qui ressemblait à une grande barque échouée dans les sables mouvants qui formaient le lit de la Paillette, à une demi lieue du château. Jamais prison ne fut plus gaie et plus charmante; cage d'oiseau et cage de jeune fille qu'enveloppaient, à midi, comme une étincelante résille d'or, les rayons du soleil.

Si le cœur de Clotilde restait morne et désespéré dans cet agreste paradis, c'est que le vrai soleil du cœur, pour une jeune fille, c'est l'amour.

Le comte Aurélien tenait à exécuter scrupuleusement les ordres du roi, dont il craignait d'encourir la disgrâce. Son maître savait, en effet, que Mme Diane avait été l'hôtesse, involontaire, il est vrai, du connétable rebelle, et il était à craindre que Mme la duchesse d'Angoulême ne lui fît peser sur le mari la faute de la femme. L'adroit courtisan avait pu apprécier l'influence que l'opiniâtre et orgueilleuse Louise de Savoie exerçait sur son fils, dont l'esprit capricieux se lassait facilement de la lutte. Charles de Bourbon avait été vaincu, renversé, dépouillé par la reine mère. comment un simple favori pourrait-il lui résister! Il ne trouvait qu'un moyen de salut. c'était d'opposer à cette influence redoutable le pouvoir d'une favorite.

Il pensait que, séparée de Didier, Clotilde ne pourrait s'empêcher d'être éblouie par l'élévation soudaine et merveilleuse qui lui était offerte; ne serait-ce pas d'ailleurs pour elle un attrait irrésistible que de pouvoir protéger ses frères de religion, et ne devrait elle pas se résigner facilement à jouer dans ce noble but le rôle de la Dalilah biblique?

Cependant, sans savoir pourquoi, Montchenu se sentait troublé par la triste et sévère attitude de la jeune fille; il n'osait lui parler du roi, il remettait d'heure en heure cette conversation dangereuse. Il doutait parfois du succès de son intrigue, et il ne se reconnaissait plus. Les larmes de Clotilde l'humiliaient jusqu'au fond du cœur, quoiqu'il ne se l'avouât pas, mais il n'était point à force d'être irrité contre elle.

Le troisième jour, vers deux heures, Lazare de Seva, valet de chambre du roi, vint secrètement dans l'île et annonça au comte que Sa Majesté avait résolu de se séparer, comme par hasard, de ses compagnons de chasse et de demander audience à la belle huguenote. Montchenu ne pouvait plus reculer, il se décida à la préparer à cette visite.

En ce moment, Clotilde regardait l'horizon, les nuages légers qui voguaient dans le bleu et les oiseaux fanfarons qui rayaient le ciel de leurs ailes rapides; [illegible] elle se disait: ils sont libres!

Elle vivait depuis deux jours dans la terreur de l'inconnu, comptant bien sur elle-même, et néanmoins inquiète, sûre de sa volonté, mais non de sa force, se demandant avec anxiété ce qu'était devenu Didier.

Elle laissa le comte Aurélien s'approcher d'elle [illegible] prendre la main, mais elle se recula avec une sorte de dédain, [illegible] d'une expression altière, [illegible].

M. de Montchenu fut confondu. Il y a dans l'extrême innocence une force mystérieuse qui touche et qui trouble. Le comte se sentait intimidé, et ses yeux se baissèrent devant Clotilde; mais tout à coup il sourit de mépris pour lui-même.

—Est-ce bien moi, se demandait-il, moi le courtisan vieilli dans les intrigues, le favori de François Ier, qui ai peur de cette jeune fille! Je suis fou. [illegible] Non, il faut que je l'emporte sur Didier et Bonnivet, ou bien je mériterais la marotte de Triboulet ou les grelots de Caillette.

Il fit donc un effort suprême et dit résolûment à Clotilde:

—Mademoiselle, vous me haïssez comme votre geôlier et vous me croyez votre ennemi, n'est-ce pas?

Elle garda le silence. Il continua sans se déconcerter:

—Tout cela, parce que j'ai voulu arracher de votre cœur une plante parasite, un amour impossible, un de ces rêves qui enchantent la jeunesse, mais qui s'évanouissent aussi comme un rêve.

Certes, il est doux de regarder à deux les étoiles, de respirer ensemble le parfum des fleurs, d'échanger des serments et des larmes, et de se dire: Nous sommes jeunes et beaux! toujours, aimons nous! Seulement, celui qui doit protéger l'autre oublie trop souvent qu'il n'a ni fortune, ni soutien, et qu'il lui faut lutter pour conquérir sa propre vie; celle qui a promis d'être fidèle à son amour, voit bientôt disparaître son ami emporté par la tourmente, et d'autres galans se penchent à son oreille. Puis vient l'hiver avec ses glaçons, la jeune fille grelotte sous son manteau d'été, sa beauté se fane et se ride....

—Que signifie ce langage par énigme, monsieur le comte? interrompit Clotilde.

—Enfin on s'aperçoit, mais trop tard, qu'on a traversé un abîme, et qu'on ne peut pas passer sa vie à chanter la chanson de mai.

—Le roi m'a-t-il donc condamné à vous entendre? demanda-t-elle d'un ton hautain.

Plus le comte la regardait, plus il l'admirait et se sentait troublé. Elle s'aperçut de son embarras et reprit:

—Ne jouez pas plus longtemps le rôle du tentateur, vous y perdriez votre rhétorique, monsieur. Je ne suis ni vaine, ni ambitieuse. Je ne suis pas avide d'oripeaux, envieuse du diadème des duchesses, je ne suis pas honteuse de ma mante usée. Je puis rencontrer le bonheur dans la vie la plus étroite et la plus obscure, pourvu que ma conscience ne me force pas à rougir de moi-même.

—Ce sont là de nobles sentiments, mademoiselle, mais vous ne pouvez marcher seule, sans appui, dans ce chemin difficile.

Clotilde sourit tristement:

—Sachez-le, monsieur le comte, la conscience qui me suit, l'oeil qui me voit, la bouche qui me parle, la voix que j'écoute, c'est ma mère, son malheur me servira de moins de leçon, je ne veux pas recommencer sa destinée.

A continuer.

Marié, hier soir à sept heures, à l'église St-Louis, par le Rév. Maenhaut, Mademoiselle Olivia Angelina Sykes, de cette ville, à M Ernest Gauthier, de Montpellier (France).

Décédé, hier soir à 10 heures, George W. Galibardy, à l'âge de neuf ans et trois mois. Les amis et connaissances de sa famille, ainsi que ceux de son frère Oscar Galibardy, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures et demie. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue Derbigny, entre Ursulines et Hôpital.

AU PUBLIC.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Hôtel de ville, 18 février 1864.

L'attention des parties intéressées est appelée sur la résolution suivante: (No 2270)

Attendu qu'il est supposé qu'il y a dans les limites de la Nouvelle Orléans des "valeurs" considérables en biens fonciers et autres propriétés qui appartiennent en fait à la corporation, mais qui ne sont pas enregistrées dans les archives de la ville, et qu'on suppose en outre que, si des mesures convenables étaient prises, les dites propriétés pourraient être découvertes au profit de la corporation; en conséquence, qu'il soit

Résolu qu'une commission de 5 p. 0/0, sur la valeur de tout immeuble ou autre propriété, sera payée à toute personne qui fournira au Conseil la situation et la description de ces propriétés; pourvu qu'elles ne soient pas enregistrées actuellement dans les archives de la ville.

Qu'il soit résolu en outre, que la dite commission de 5 pour cent ne sera considérée comme due que lorsque la validité pleine et entière des titres pour la ville aura été établie par la loi.

Signé: S. L. TRACY, président du Bureau des Aldermen Assistants
Signé: J. J. LOGENBUHL, président du Bureau des Aldermen
Approuvé le 29 juin 1856.
Signé: JOHN L. LEWIS, Maire.
Approuvé le 18 février 1864.
Par ordre de STEPHEN HOYT, capitaine de l'armée des Etats Unis
D. L. GIBBENS, secrétaire
19 fév—6t

Nlle-Orléans, 18 février 1864.

☞ Les officiers et membres du CLUB DU QUATRIEME WARD se réuniront vendredi, 19 du courant, à huit heures du soir, au Club, encoignure du Passage de la Bourse et de la rue Conti, à six heures du soir.
C. REHAUD, Président.
F. B. CARRIGO, secrétaire.
19 fév—1

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi, 18 février, à 5 heures P. M.

COTON—La nouvelle de la baisse apportée ce matin par le "Yazoo" et par les bateaux arrivés de l'Ouest a fait fléchir le marché. Les prix acceptés, depuis la publication de notre avis, montrent une baisse de 1 cent par livre dans les qualités middling et une baisse plus marquée dans les qualités au dessous de middling. [illegible]

SUCRE—[illegible]

FARINE—[illegible]

FOURRAGE—[illegible]

FROMAGE—[illegible]

PEAUX—[illegible]

CAFE—[illegible]

FRETS—[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 18 Février.

Le temps commercial, exprimé aujourd'hui, [illegible] Les espèces ont baissé de 1½ à 2 pour cent depuis jeudi, [illegible]

Le change américain a été calme, [illegible]

Les nouvelles reçues de New York [illegible]

Les billets de banques ont trouvé moins d'acheteurs. Ceux de la Banque de l'Etat, après avoir rapporté 2¾ à 2½ de prime, ont changé de mains à 1¾ et 2. Ceux de la Nlle-Orléans ont été tenus à ¾ [illegible]. Les billets de la Banque du Canal et ceux de la Banque des Citoyens sont à 3½ à 3¾ [illegible] Banque de la Louisiane [illegible] Banque du Crescent City [illegible] Banque des Marchands [illegible].

10 actions de la Banque du Canal ont été vendues à $130. 170 à un prix qui n'a pas été annoncé et 25 actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville à 145. [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 18 février 1864.

Arrivés hier, 305 bœufs. Vendus, 305 bœufs, 50 chevaux et 100 moutons. A vendre 300 bœufs, 21 cochons, 50 moutons, 100 veaux et 4 vaches à lait.

Cochons, 12 à 13½ la livre, gr.

Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net [illegible]

Texas, 1re qualité, par tête [illegible]

Veaux, 1re qualité, par tête [illegible]

Cochons, par gr. 12 à 14 cents la livre.

Moutons, suivant la qualité, par tête, [illegible]

Vaches à lait, par tête, [illegible]

LISTE MARITIME.

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

AVIS.

☞ Le steamer YAZOO, arrivé de New York, est en déchargement au pied de la rue Toulouse. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, attendu qu'elles sont à leurs frais et risques dès qu'elles sont débarquées, et que ni ces propriétaires ni les agents ne seront responsables des pertes ou des avaries. Toutes les marchandises qui ne seront pas réclamées seront emmagasinées aux frais et risques des propriétaires. Tout compte de fret doit être payé au bureau des agents. WARNEKEN & CO.,
19fév— Rue de l'Union, No 41

ETAT DE LA LOUISIANE,

Département Exécutif,

Nouvelle Orléans, 18 février 1864

AVIS.

Les personnes qui se sont fait enregistrer comme votants en vertu d'ordres antérieurs émanés du Département Exécutif et désirent, pour voter, prendre le serment prescrit dans la Proclamation du Président du huit décembre, peuvent prendre ce serment aux endroits suivants:

Pardevant le capitaine C. C. G. Thornton, au bureau du Gouverneur militaire,

Au bureau du Maire, à l'Hotel de Ville,

Au bureau de l'Annotateur des votants, à l'Hôtel de Ville.

Pardevant l'un des Recorders, aux bureaux des Recorders.

Pardevant un Maréchal Prévot ou Député du Maréchal Prévot.

Pardevant un Greffier ou un Commissaire désigné par le Juge de la Cour de District des Etats Unis.

Un certificat constatant que le susdit serment a été pris pardevant un des officiers nommés ci-dessus, conservé, à celui qui a été enregistré comme votant, en vertu d'ordres antérieurs, le droit de voter à la prochaine élection.

Les votants enregistrés qui n'ont pas pris le serment du Président pourront également le prendre, le jour de l'élection, pardevant l'un des Commissaires d'élection.

Par ordre du Brig. Gén. G. F. SHEPLEY,
Gouverneur militaire de la Louisiane.
CHAS. C. G. THORNTON,
Faisant fonction de Secrétaire d'Etat.
19 fév—5f

TRANSFERT DE MAGASIN.

L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a toujours son choix si possible des articles supérieurs à ceux de chacun autre magasin de la ville. Il reçoit par tous les steamers un assortiment choisi de DIAMANTS, MONTRES et BIJOUX, qu'il vend en gros ou en détail. M. Levi se trouve particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants, et le vieux or et argent. 19fév—1m

Mme DUPUY, de retour du voyage qu'elle a fait pour faire elle-même un bon choix de MALCHANDISES DE PRINTEMPS, telles que CHAPEAUX, FLEURS et RUCHES, Plumes d'Autruche blanches, le tout de belles qualités, invite les dames à venir examiner son choix, rue Royale, 12, entre St. Louis et Toulouse. Elle nettoie et teint les plumes. 19 fév—1m

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Vendredi soir, 19 février.

Mlle Mary Shaw.

THE DAUGHTER OF THE REGIMENT (La Fille du Régiment.) — KATHARINA AND PETRUCHIO de Shakespeare.

Académie de Musique.

Vendredi soir, 19 février.

LA GRANDE TROUPE DE BALLET DE LEA

Ce soir et tous les autres jusqu'à nouvel ordre.

Théâtre St-Charles.

Vendredi soir, 19 février.

Bénéfice d'adieu de Mme MARY GLADSTANE.

UNEQUAL MATCH, comédie—AN ACTRESS BY DAYLIGHT, comédie—STAGE STRUCK, vaudeville

Liste des lettres Françaises, Espagnoles et Italiennes,

RESTANT AU BUREAU DE LA POSTE LE 19 FEVRIER 1864.

A

Arnaud, Ed; Abadie, J. Marie; Alvarez y Verlina; Angel, Josepa; Aleace, J F; Andre, Alphonse; Ardesse, Raymond; Abels, marchand de bois, 2; Arnoul, F pr Mme Gorham; Ataz, Theodore; Aubert, pour Delcousta; Aubry, veuve; Auber, F; Augustine, Fhillise

B

Baudier, Victor; Barclay, Mme; Batto; [illegible]; Bertus, Alf; Bazillet pour Nissen; Barely, Jn Bte; Bardone, B; [illegible]; Bertrand, Pierre; Berthe Crozy; Bourgeois, E; Bonnet, pr. Bourbonnais; Bernadine F, pour Robert; Benoit Léon; Bonaventure, Raoul; Bougere, Ernest; Bousquet, Jean; Bourgeois, Philippe; Bourrou, Philippe; Brugnieras Isabelle; [illegible]

C

Casse, Mme; Chenard, Jean; Clermont, Aug; Cyriant, Lorenzo; Clement; Contrell, Antoine; Cornet, Nicolas; Cornet, Ant; Cousou, J M; Collignon, pr L. Mme; Courtiller, Emma; Canard, Louis V; Correjolles, E; Courcelle, Julie; Charles, Fte; Cour ne, Jules; Comeder, Pierre; Couteau, rue Gravier; Castillo, Ant; [illegible]

D

De Larue, Désiré; Debergne de Hary; Dessous Jeanne; Duvergé, John C; Dupont, Antoine; Desmonts; Deschamps, Louise; Dupuy, Louise; Durand, J B Mme; Dubroca, Pierre; Duplessis, Aubin; Desmarais; Duhart, Jeanne; Dutheil, Henry; Dubois, Marie; Durel, E G; Dupuy, F; Dupas, Lucien; De Vallege; Dubourg, C Mme; Desmoulins; Dupuis, Sébastien; Dupré, Jules; Dupont, Druilliette; [illegible]

E F

Fevre, J M; Fagot, Alfred; Fargo, Samuel; Fernandez, Manuel; Frederick, J J Mme; Fontaine, F; Ferrer, José; Fortin, Théodore; Fortune, Pierre; [illegible]

G

Girard, Michel; Gilly, Pierre; Gomez, M; Goune, Dominique; Garcia, Joseph; Gaspard, Juan; Garcias, Gabriel; Guillot, Guerre; Gonzalez, Ant; Girard, Celestin; [illegible]

H

Herve, J J pr H A Martin; Huard, Mme; Hipplyte, pour Bonnet; [illegible]

I J K

Jamison, J; Jacob, J; Joseph, Marie; Jumelet, J; Jorda, Thomas; Jouvet, François; Kiewie, F Mme; Jeanne, rue St Philippe; [illegible]

L

Lacoste, A P; Lanaux, M; Laure, Norbert; Landry, Gustave; Lambert, E L; Lafitte, Mme; Laporte, Jean Marie; Leblanc, Saturnin; Leduc, Arc; Lenoir; Louis Lacroix; Lefèvre, Joseph; Levere, Joseph; Legros, N; Le Riche, Pamphile; Le Bon, Hypolite; Lopez, Jean; Le Vavre, Caroline; Lenatain; Lavergne, J; Landry, Amédée; Loubat, Pierre; Laurent, Jean; Lafargue, C Mme; Lapeyrolerie, Jean; Louche, L; Lobrano, Ernest; Lodevier, Cha

M

Marcellus, Dr; Martin, Bros; Mayo, W T; Marie, Jean Bap; Mathieu, Joe; Martin, Gustave; Mason, F Mme; Monestes, Mr; Mouton, Gustave; Murel, Charles; Montrose, A; Mollo, Lucien; Marre, B; Monestes Mr; Moutarde, E; Mossy, Elite; Montamat, L V; Menadier, J B; Merdy, Pierre, à bord du Contreso; Matheu, J; Mesos, P O; Melle, Felicité; Meilleur, O A

N

Naville, Marie; Noël, Louis; Norman, G; Noel, Y

O

Oudin, Vve Mme; Olivier, Marguerite; Ortiz, Manuel; Olivier, Vve Gomez

P

Parent, Alex; Page, M; Plaisant, Jean; Plauche, & Co; J B; Pasquier, L; Paris, & C; Pasquier, Joe; Pasquier, M; Pe tuste, J J; Petod, Amico; Pelerin, G; Peyrhaud, A A; Prescott; Pinto, Aug; Prieto, Christo; Potier, R; Prosper, Alph; Provencal, Viot; Poucy, Claudine; Poirot, J; Preval, Joe; Prosper, D; Prosper, Gust; Poulain, S; Pradhomme, P; Pluche, A Jr; Puisson, Dr

Q

Quesnel, Mme

R

Ramella, Guiseppe; Ratti, Ga; Rafael, Pio; Recurt, Louis; Renaud, Elise; Réal, Joe; Rib, Michel; Rivas, Jose; Robert, A; Royère, P; Romagnera, F; Roffe, Emil; Rose, Aug; Roubeu, M; Roussy, Dr

S

St Martin, Ant; Sancho, Mich; Saulnier, Viol; Senier, Joseph; Sparagi, Mars; Serrandet, Joe; Secou, Felix; Sauné, Bert; Sauvinet, E Mme; Sala, Raimond; Saiba; Seymour, Fire; Seco, Juan; Seghers, Julien; Serincidau, Melilla Mre; Stoutch, John; Supple, C; Surgi, Louis 2

T

Tatout, A; Tête, Hy; Trenezzes, B; Thibault, Fa; Trinchard, F F; Thiotte, A; Tourtarell, Mr; Thomas, Anna; Tuinné, P M; Turpin, Cha

V

Valls, A F; Velasco, F; Vontes, Pierre; Virolle, Fee; Vitere, Mr; Vezilat, H; Varet, Mr; Verges, Mme

W

Watrigan, Mr

X

Xivariet, G

Z

Zibilich, Glo 2; Zaeco, Fou; Zulaica, Mme

INITIALES, LETTRES ILLISIBLES
Marchese Poydras, Giovanni; Giorbeto, Aldo; Ruby, coffee house; L'Union, newspaper; Armand, rue Gravier 230; Antonio; Une lettre de New York.

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

PERDU.

Il a été perdu, dans la journée du 17 courant, un mandat de la somme de six mille dollars ($6,000) tiré par MM. Deutch Meyer & Co de Natchez sur MM. Deutch Meyer & Co de cette ville, à l'ordre de M. C. Meziès. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit mandat, attendu que le paiement en a été arrêté.
18fév—1f

DEMANDE DE COUTURIERE.

On demande une COUTURIERE française, accoutumée à tailler et à faire le linge d'enfants. S'adresser au No 166 de la rue St. Charles, près Julia.
19janv—2f

Nourrice.

UNE NOURRICE ayant de bonnes recommandations, pourra trouver une place en s'adressant rue Royale, No 186, ou 68, Vieille Levée. 18fév—2f

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, bottes, souliers, chapeaux, casquettes et articles en paille.

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres No 38.

VENDREDI, 19 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Coutils fantaisie pour le printemps,
Coutils fil et cottonades,
Draps d'été fins noir
Popelines et mozambiques fines,
Indiennes Duonet, Pacific et de françaises,
Organdis et jaconats français,
Mousselines brochées et tape check,
Mousselines suisses blanches et nansou,
Toile et bobinet à moustiquaires,
Cotons blancs et écrus,
Toiles d'Irlande, blanches et imprimées,
Ginghams et coton,
Barège unis et brodés.

A midi précis

150 caisses de bottes et souliers, tels que—
Bottes de cavalerie,
Balmorals pour dames et pour messieurs,
Bottes de peau de veau, fines,
Guêtres Congress pour dames et pour messieurs,
Balmorals tipped pour dames, double semelle,
Guêtres Congress, fins brodequins, &c.

150 lots de chapeaux, casquettes et articles en paille importés par MM. Happ & Co et pour être vendus sans réserve. L'assortiment comprend une variété de formes et genres [illegible].

10 caisses de souliers avariés et pour être vendus pour le compte de qui il appartiendra.
18fév

Groceries, Provisions et Liqueurs

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, vendredi dix neuf du courant, à 10 heures et demie, au magasin d'encan, rue du Camp No 8—Un assortiment général de groceries, provisions et liqueurs.
Conditions—comptant. 18 fev

Vente à l'encan de la goélette Marcelitte, fine voilière

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, samedi 20 du courant, à midi, au pied de la rue Poydras, 1er District—La goélette MARCELITTE, fine voilière, avec tous ses gréements et ses apparaux. Le port est de 20 tonneaux, telle qu'elle est actuellement au pied de la rue Market.
Conditions—comptant. 18 fev.

5000 livres vieux gréements à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu samedi 20 du courant, à une heure, au magasin d'encan rue du Camp No 8—5000 livres vieux gréements qu'on peut examiner avant la vente au No 14 de la rue du Maine.
Conditions—comptant. 18 fev

COTON! COTON!

290 balles à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

Il sera vendu, samedi 20 du courant, à une heure, au No 8 de la rue du Camp—290 balles de COTON.
Les échantillons sont exposés à la vente.
Conditions comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 18 fev

Biscuit, savon, vins, &c.

PAR Wm. P. VINCENT

VENDREDI 19 courant, à 11 heures, il sera vendu au No 84 rue Douane—
80 barils biscuit; 100 caisses savon Castille; 20 caisses vin St Julien. La vente Margaux, Wolf schnapps 12 caisses amandes, &c.
Conditions—comptant. 18 fev

Département des Travaux Hydrauliques,

Banque du Commerce de la Nlle Orléans,
6 février 1864.

UNE élection de six directeurs de cette compagnie, pour un an à partir de lundi de mars prochain aura lieu au bureau No [illegible] rue Dryades, le lundi, [illegible] heures du matin à 2 heures de l'après midi.
A. E. PERCY Secrétaire
[illegible]

Argent à preter.

CENT MILLE PIASTRES en sommes de $ [illegible] et au dessus, avec hypothèques sur des propriétés foncières dans les limites des quatre Districts de la Nlle Orléans. S'adresser rue Royale No 52 à
JOHN FRANCIS CLAY
18 fév—1m

Propriétés de valeur dans la rue Nlle Levée.

A VENDRE

Pour des billets de la Banque de la Louisiane.

1o—BATISSES EN BRIQUES A TROIS ETAGES sur un terrain formant l'encoignure des rues Nlle Levée et Notre Dame, ayant quatre vingt pieds de façade à la rue Nouvelle Levée et cinquante deux pieds [illegible].

2o—DEUX MAISONS EN BRIQUES, A TROIS ETAGES, [illegible].

3o—QUATORZE TERRAINS formant le coin des rues [illegible].

4o—LA MAISON No 274 de la rue Constance, à étage, couverte en ardoises, [illegible].

Conditions de la vente—Comptant, en billets ou certificats de dépôt de la Banque de la Louisiane.
S'adresser à SAML L. HILL,
Courtier de propriétés foncières
18 fév.—10 [illegible] Rue Carondelet, No 45.

Graine de coton pour semence.

A VENDRE

En vente à la convenance des acheteurs GRAINE DE COTON garantie, de la Pointe Coupée, par J. & J. TARDOS,
16fév—1m 62, rue Vieille Levée.

A LOUER.

UN ILET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville à proximité des marchés, avec une petite maison de deux chambres, écurie, &c. Pour plus d'information, S'adresser au No 60, rue de la Douane, de 10 heures à 3 heures. 17 fév—2f

En débarquement.

DEUX MILLE livres amandes cassées,
60 caisses de Rue prime,
40 paniers champagne Piper Heidsieck,
200 caisses sardines à l'huile Nantes,
400 caisses morue.
5 boites fromage de Gruyère
A vendre par ANT. LANATA,
9 et 11 rue Jefferson, entre Chartres et Levée.
18fév—4t

Habillements pour Nègres.

Les propriétaires ou agents d'habitations, qui voudraient se procurer du linge de nègres bien fait et de bonne durée, peuvent faire remplir leurs ordres avec diligence et à des prix raisonnables, en les donnant à l'établissement bien connu du

Louisiana Steam Clothing Manufactory.

Nos 164 & 166, RUE DU CANAL.

17fév—1m

GLORIEUSES NOUVELLES

POUR LES

DAMES DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE

THEODORE DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St-Philippe,

A l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et clients qu'il vient de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment de

MARCHANDISES DE FANTAISIE ET AUTRES.

convenables pour la saison et, comme de coutume, à BON MARCHE.

BAREGES DE FANTAISIE, à 21 cents la yarde,
MOZAMBIQUES, à 25 cents la yarde,
CALICOTS FRANÇAIS, à 40 cents la yarde,
INDIENNES AMERICAINES,
TOILES,
MOUCHOIRS BATISTE FIL,
10 pièces SOIE NOIRE, à $1 25 et $1 50 la yarde,
BAS ANGLAIS, de $3 à $8 la douzaine,

CHEMISES DE PEAU,

CHEMISES DE DESSUS,

CALEÇONS

Et un fort lot de RUBANS GARNITURE, MARCHANDISES DU PAYS, pour les habitations aux prix de gros de New York.

—Egalement—

SAUT EN BARQUE EN SOIE NOIRE—une grande variété à très bas prix
MANTELETS SOIE NOIRE, &c, &c.

N. B.—Les omnibus qui viennent de la Place Lafayette, passent tous les quarts d'heure en face du magasin. 15fév—1f

Cigarettes "La Honradez."

VINGT CINQ MILLE paquets, en barils, demi et quarts de barils, venant d'être reçus en magasin et à vendre par BOENIO & BROTHER, agents des fabricants rue Gravier, No 34
17 fev

AVIS.

M. FRANÇOIS TAYLOR est prié de laisser son adresse au bureau de ce journal, pour affaires qui le concernent. 17fév—4f

AVIS.

PERDU le 15 février un portefeuille contenant—
1 copie d'acte de vente,
1 acte de mariage,
Ainsi que des reçus et papiers divers
Une récompense honnête sera donnée à celui qui le rapportera au bureau de l'Abeille. 17fév—3f

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
201.......Rue de Chartres.......201
Entre Ste-Anne et Dumaine.
Janv

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir les officiers de la ville et de la campagne, que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES sera transféré, au mois de mai prochain, du No 32 de la rue de Chartres au No 136, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne
18 fév—6m

VENTES A L'ENCAN.

☞ Pour les autres ventes à l'encan, voir la seconde page.

Marchandises sèches, habillements, bottes, souliers, chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 69, Chartres.

VENDREDI, 19 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—

160 lots marchandises sèches et bonneterie.

Aussi:

100 lots habillements, chemises en flanelle et en mérinos, caleçons, &c.

Aussi:

20 caisses bottes, souliers, chapeaux feutre, casquettes &c., &c.

Conditions à la vente. 18fév

150 caisses Chaussures.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLTZ, encanteur.

SAMEDI 20 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à notre salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

25 caisses guêtres Congress cousues, pour hommes,

30 caisses bottes veau et grain, pour hommes et jeunes gens,

30 caisses grain Munster et Balmorals, pour hommes et jeunes gens,

25 caisses bottines veau et prunelle, pour femmes, et souliers divers, pour demoiselles et enfants,

40 caisses brodequins Oxford Ties, guêtres et Créole Ties, pour hommes, garçons et enfants.

Conditions à la vente. 18fév

Propriété dans le Troisième District.

PAR J. B. CROZAT, Encanteur.

Bureau No 96, rue Royale.

Il sera vendu, samedi, 20 du courant, à midi, à la Bourse des Négociants Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Conti—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Music, Morales et l'Avenue Washington, le dit lot mesurant cinquante pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur—Ensemble la maison y ayant deux chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière, cuisine, &c.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $451, payable le 9 mars 1864, portant intérêt au taux de 8 p 0/0 et pour la balance du prix, comptant.

Actes devant ou par devant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 18 fév

Propriété rue d'Espagne près du Chemin de fer du Golfe.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

Il sera vendu, samedi 20 février 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un lot de terre situé dans le Troisième District mesurant 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue d'Espagne, entre Bons Enfants et Marais, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une maison basse en bois, No 150, couverte en ardoises, ayant trois pièces, cuisine séparée, ouvertes et aisances, [illegible]. Les bâtiments sont faites, pierres et en briques et sont payées. Voir le plan à la Bourse.
Conditions comptant. 18fév

Vente à l'encan d'un terrain de prix et amélioré.

Vente pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau rue des Magasins, Nos 27 et 29 coin Gravier.

Il sera vendu, samedi, 20 février, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

UN TERRAIN DE PRIX situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St. Philippe, Condé et Ursulines—No 25 de la rue Royale. Ledit terrain a 36 pieds de face à la rue Royale, sur 107 pieds [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble les bâtisses et améliorations y existantes, comprenant une maison cottage, basse, [illegible].
Conditions à la vente. 15 fev

Marchandises sèches de saison, souliers, articles de mercerie, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ,

RENE GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin, encoignure Chartres et St. Louis, No [illegible] lots de marchandises sèches de saison, cotons, souliers pour hommes, femmes et enfants, articles de mercerie, &c.
18fév—2

Grocerie à vendre.

GROCERIES A vendre une belle GROCERIE située coin Grands-Hommes et Histoire. La cité grocerie est vendue dans un quartier très achalandé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
18fév—2

A LOUER.

DEUX CENTS ARPENTS d'une BELLE TERRE bien drainée, sur laquelle il y a une belle résidence. S'adresser à MM. Le Carpentier & Walker, paroisse St Jacques, à 65 milles au dessus de la ville, rive droite. 17 fév—6t

A LOUER A PRIX REDUITS.

Un vaste magasin, avec de belles montres, deux ateliers et des étages supérieurs et 3 grandes vitrines. Le magasin a 34 pieds de largeur et 70 de profondeur et peut se diviser en deux. Il est situé rue Royale, Nos 121 et 123 entre St. Louis et Toulouse. Toutes les grandes chambres faisant suite au dit magasin, sont également à louer.
THEODORE DANFLOUS

AVIS AUX TAILLEURS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PRINTEMPS.

Ancienne maison MINVIELLE,

E. GIRARD & COUTEUX, Succers.

encoignure Chartres et Bienville.

Viennent de recevoir un très grand assortiment de

Casimirs en tous genres,
Batiste de laine,
Mélangés soie,
Drape zéphire,
Satins de laine,
Grains de poudre,
Mérinos double chaîne
Draps côtelés,
Bombasines,
Alpaca,
Coutil blanc,
Coutils fantaisie,
Gingham bleu,
Piqués pour gilets,
Percalines,
Cotons blancs,
Toiles à revers,
Percales de Chine,
Satinettes,
Jeans,
Cotonnades du pays,
Velours de chasse,

FLANELLES BLANCHES à carreaux, fantaisie, bleue et rouge et à pois, &c.

SOIE A COUDRE—Cordonnet pour machines à coudre—galons soie et laine et toutes les fournitures pour TAILLEURS

DRAPS ET BOUTONS MILITAIRES.

NOUS invitons les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter notre stock; ils trouveront un très bel assortiment et les prix les plus bas du marché.
7fév—1m E. GIRARD & COUTEUX

C. JAUBERT & Co.,

41..........RUE DE CHARTRES..........41

Marchandises de Printemps

EN GROS SEULEMENT.

ILS appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne sur le joli stock de Marchandises Sèches qu'ils reçoivent dans ce moment, convenables pour la saison, qu'ils vendent à des prix excessivement bas, toujours d'une fraction au dessous du cours habituel. Les marchands de la campagne, principalement, sont invités à visiter leur stock qui se compose d'une variété de marchandises à leur convenance et à meilleur marché qu'ailleurs.

Jaconats français et américains,	Coutil fil à pantalons,
Desindes noir et couleur,	Arabies fil et Listadoz,
Mozambiques en soie,	Cotonnades françaises et Ripka,
Cambrai pour robes,	Bobinet à portes cartonnés,
Indiennes des meilleures marques, bleue, lilas, noire et couleur,	Siamoise pour robes à domestiques,
Brillantes blanc et couleur,	Stripe à chemises,
Jaconats et percales blanches,	Coutils à matelas,
Mousseline suisse, nansou,	Cotons blancs de toute marque,
Bobinet à moustiquaires,	Cotons écrus très forts,
Drill fil écru et blanc fil,	Denims bleu,
Mousseline de laine écrue,	Draps d'été, double largeur,
Alpaca noir très fin,	Toiles à chemises fine,
Bas blancs anglais,	Percales de toute couleur,
Devants de chemises en toile, extras	Mouchoirs madras,
Mouchoirs en batiste fil,	Rubans à chapeaux,
Foulards en soie et en coton,	Garnitures, blondes,
Cravattes en soie brodées,	Cols en guipure, fil,
Corsets français, voiles pour deuil,	Cols en dentelle,
	Bas et chaussettes, &c, &c.

C. JAUBERT & Co,
41 rue de Chartres.
14fév—1m

J. A. DA ROCHA & CO.

No 4.....RUE CHARTRES.....No 4

REÇU par le dernier steamer—

Gants Jouvins et Alexandre, pour dames, enfants et messieurs,

Gants soie et fil d'Ecosse,

Rubans pour chapeaux et garniture,

Corsets pour dames et fillettes,

Boutons pour manchettes,

Boutons de peau d'acier et d'or, &c.

Un grand assortiment d'articles de fantaisie et de nécessité pour dames et enfants.

N'oubliez pas le

No 4 RUE DE CHARTRES

12fév—1M

ABSINTHE—ABSINTHE.

CINQUANTE caisses absinthe E. Pernod, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jn.,
25 janv. 62 et 64, rue Vieille Levée.